

Au fil de la Trézée

Ces pages s'ouvrent sur de bons espoirs de voir enfin aboutir des projets que l'équipe municipale est impatiente de mettre en œuvre. Les nouvelles que nous relayons sont plutôt positives, qu'il s'agisse du milieu scolaire, associatif, culturel ou économique de notre village. Dans cette période au climat gouvernemental et parlementaire mouvementé, ces constats sont plutôt confortables ! Bonne lecture.

La Rédaction vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

Le Mot du Maire

Zoom

Attention travaux !!!

Le point sur...

Les projets de travaux de sécurisation de la rue Grande et de la rue du Stade, différés en l'absence de subventionnement, vont être repris. Sur intervention de notre sénatrice, Pauline Martin, une subvention au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux), d'un montant de 71 000 €, à laquelle s'ajoute une subvention départementale de 46 000 € au titre des amendes de police, viennent de nous être accordées, pour les travaux de la rue Grande. Le pourcentage de subventionnement sera proche de 50 %. Le contexte actuel ne nous permet pas d'espérer des montants de subventions supérieurs.

Agenda

Pour la rue du Stade, de nouvelles demandes sont formulées pour 2025. Nous pouvons d'ores et déjà obtenir une subvention dans le cadre de l'enveloppe biodiversité du contrat de solidarité territorial du pays du Giennois. Cette subvention nous financerait, à hauteur de 40 %, la plantation des haies qui borderont la voie piétonne, le long de la rue du stade.

Bon à savoir
Côté pratique

L'isolation du bâtiment de l'école maternelle va être prochainement programmée. Les dossiers de consultation des entreprises sont en préparation. On peut raisonnablement envisager un début des travaux courant juin.

Tourisme & Loisirs

Le coin des
Associations

Toujours dans le chapitre des travaux, les intempéries ont considérablement retardé l'installation des aires de jeux pour les enfants. C'est maintenant presque terminé, il reste à planter le parcours de santé autour du stade.

Sport

Grace à l'opération Mille Dojos, initiée par l'État, dans le cadre des jeux olympiques de Paris, notre salle des sports a été entièrement rénovée et décorée d'une magnifique fresque.

A propos de...

Le mot de la fin

Je tiens à exprimer tous mes remerciements aux bénévoles du Comité des Fêtes qui ont fait vivre le Tréz'café pendant tout l'été, tout en nous proposant des soirées festives très appréciées des Oratoriens.

Je termine, en vous souhaitant de très bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le 10 janvier 2025 pour la traditionnelle soirée des vœux au cours de laquelle nous honorerons les nouveaux diplômés et les lauréats du concours des décorations de Noël.

Denis Gervais

Bonnes Fêtes à Tous



Bon à savoir



Du nouveau dans l'équipe municipale !

Cette année 2024 a connu des départs du personnel, pour une retraite bien méritée ou pour une expérience vers de nouveaux horizons. Nous leur souhaitons réussite et bonheur.

Pour leur succéder, nous avons accueilli **Pascale** à l'accueil, **Gwenaëlle** en maternelle et périscolaire et **Barbara** en maternelle. **Alexandre** a pris le poste de responsable des services techniques. **Jérémy** a repris son poste après un congé. Bienvenue à eux. Nous en profitons pour tous les remercier de leur implication et de leur polyvalence, chacun dans sa mission :

- Catherine L., Stéphanie et Pascale à l'administration ;
- Alexandre, Philippe, Jérémy, ainsi que Matheo en apprentissage, aux services techniques ;
- Josiane, Christèle, Gwenaëlle, Barbara, Mimi, Fabienne et Maryline aux services périscolaires ;
- Catherine B. et Aurore au camping ;
- Sans oublier l'agence postale où nous retrouvons Catherine B. ou Josiane.

Zoom...



Triste spectacle mis en scène par des irrespectueux qui n'ont pas le courage d'aller jusqu'à la déchetterie ! Nous tentons une pointe d'humour sur le sujet mais, franchement, les services municipaux ont mieux à faire pour le bien de tous que de gérer la désinvolture et les déchets sauvages de certains... Nous rappelons que la déchetterie est gratuite, a de larges horaires d'ouverture et que la gendarmerie applique une amende de 135 € pour ce type d'infraction.

2

Le point sur...

- ❖ **Sécurisation Rue Grande** : Enfin du positif ! De nouvelles possibilités de subvention nous permettent de relancer le dossier et une réunion est prévue avec le Département et notre bureau d'études. Si tous les voyants sont au vert, on pourrait voir le lancement du chantier courant 2025.
- ❖ **Rue du Stade** : Nous avons également l'opportunité de présenter à nouveau nos demandes de subventions pour l'aménagement de cette rue qui ne répond pas aux mêmes critères que la Rue Grande. Mener ces deux chantiers en même temps nous permettrait d'aboutir à un résultat cohérent et sécurisé, en particulier pour l'accès aux écoles.
- ❖ **Ecole maternelle** : une nouvelle étude thermique est requise avant toute possibilité de subvention. Peu d'entreprises sont habilitées pour l'expertise demandée et le délai pour aboutir s'en trouve rallongé. On suit ça de près.
- ❖ **Ecole primaire** : la réfection des sanitaires est à l'étude.
- ❖ **Accueil de Loisirs et cantine** : voir en page 7.
- ❖ **Les espaces de jeux** : ils attendent leur clôture puis leur homologation avant d'être à la disposition de la jeunesse au printemps.
- ❖ **Le Tréz'Café** : Evolution positive et dans le sens souhaité. Le bâtiment, propriété de la Commune, est en train de devenir un local commercial. Nous avons une candidate, motivée et pleine de bonnes idées, à la création d'un fonds de commerce. Des travaux sont en cours avec une réouverture en vue pour le printemps. Toute l'équipe municipale encourage et soutient l'initiative.
- ❖ **Travaux en cours et renouvellement de matériel** :
 - Nouvelle chaudière à gaz dans la salle des sports, avec régulation pour sélectionner des espaces à chauffer.
 - Acquisition d'une nouvelle auto-laveuse pour l'entretien de la salle polyvalente, d'un taille-haies et d'une souffeuse pour les services techniques.
 - Rénovation des toilettes publiques place de la Libération.
- ❖ **Le camping** : Voir notre rubrique Tourisme en page 3.
- ❖ **Adressage** : Cette opération de longue haleine est quasiment terminée. Nous abordons la dernière ligne droite avec encore quelques distributions de plaques et de certificats.
- ❖ **Friche industrielle (ex-Alizol)** : c'est un sujet que nous abordons avec beaucoup de prudence mais auquel nous avons sensibilisé notre Sénatrice, Madame Pauline Martin ; elle s'est émue de cet espace à l'abandon qui défigure notre village à plus d'un titre. Sans présager de l'avenir, nous souhaitons vous faire savoir qu'une réunion s'est tenue en présence de Monsieur le Sous-Préfet, Madame la Sénatrice, la DREAL et autres services d'état. Les lignes vont-elles enfin bouger ? Trop tôt pour le dire, mais nous suivons l'affaire de près.
- ❖ Vous avez certainement reçu vos **conteneurs pour la collecte des ordures ménagères**.



Le conteneur à couvercle noir est à utiliser dès maintenant.



Le conteneur à couvercle jaune sera opérationnel début janvier.

Les jours de collecte seront peut-être modifiés. Le calendrier des collectes 2025 figure dans le journal du SMICTOM n° 40 et sera distribué par la Poste très prochainement.

En collaboration Pascal Vatan et Michèle Marteau-Bouessay



Au fil de la Trézée

Tourisme, Loisirs, Culture

Le Camping

Une météo parfois incertaine pour la saison 2024. Toutefois le chiffre d'affaires du camping a progressé d'un peu plus de 10 % par rapport à 2023. Ceci nous encourage dans nos projets pour 2025.



Il est prévu l'achat de deux nouveaux mobil-homes* avec sanitaires pour répondre à une attente de confort des touristes. L'accueil sera déplacé et réorganisé plus confortablement. Une partie des WC sera réaménagée. Notre label « Accueil Vélo » est renouvelé. Nous aurons sous peu une visite d'homologation pour notre classement 2 étoiles. Les jeux pour enfants seront opérationnels pour la prochaine saison.

* L'un des anciens mobil-homes sera déplacé et réaménagé ; il constituera un bureau d'accueil plus spacieux que l'actuel. Le second mobil-home sera également déplacé et offrira une solution de logement d'urgence.

Jeux de plein air pour les enfants

Encore un peu de patience. Les aires doivent être clôturées puis homologuées. En attendant, nous vous demandons de surveiller vos enfants pour que soient respectés panneaux, barrières et rubalise. En l'état, l'accès aux jeux est interdit.

L'école de piano prend son allure de croisière



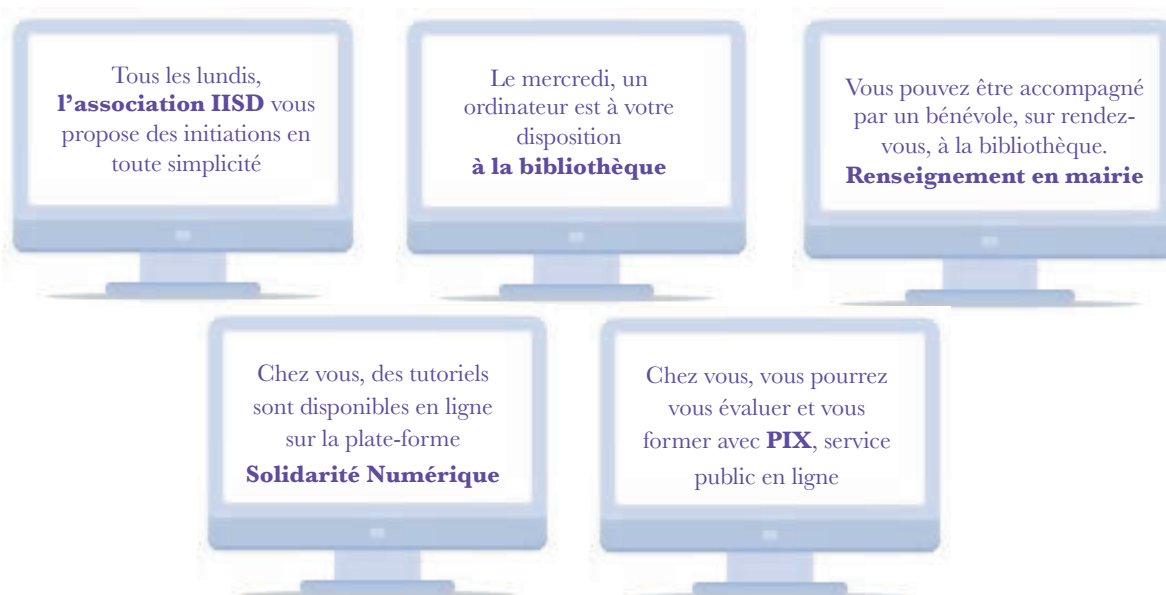
La rencontre de Jean-François Tobias, fondateur de l'Association Pianos Historiques et d'Andrei Turbinsky, pianiste et concertiste, a permis à la dite-association de concrétiser sa vocation. A l'un la réhabilitation des pianos, à l'autre l'accompagnement des élèves. Andrei Turbinsky, qui a une prédilection pour Prokofiev, Rachmaninov ou Scriabine, est arrivé d'Ukraine à l'été 2022.

Puis Anne Plonquet, pianiste amateur, a poussé la porte pour devenir la première élève d'Andrei. Passionnée, elle est finalement devenue administratrice de l'Association Pianos Historiques. Vous pouvez la contacter sur anne.plonquet@gmail.com.

L'école de piano compte maintenant 7 élèves à Ouzouër où les cours se déroulent le vendredi de 14 à 20 heures. La Communauté de Communes soutient activement le projet, y compris financièrement ; ceci permet de proposer un tarif de 10 € la demi-heure de cours. Ces quelques lignes sont l'occasion de vous redire combien il est

exceptionnel de pouvoir s'initier ou s'exercer sur de tels instruments. Rappelons aussi à ceux qui hésitent pour choisir un instrument que le piano est le moyen de s'ouvrir à tous les autres instruments.

Et si vous vous lanciez ? 5 options pour prendre vos marques en informatique



En attendant, si vous avez des difficultés pour vos démarches administratives, vous pouvez prendre rendez-vous à l'espace de services publics de la Communauté de Communes au 02 38 05 13 03



Au fil de la Trézée

Bon à savoir



En direct de la Communauté de Communes

Les services du Président de la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye (CCBLP) nous communiquent l'article ci-dessous qui détaille ses différents domaines d'intervention.

La Communauté de Communes Berry Loire Puisaye au service de ses habitants

L'Espace Services Publics Itinérant, un accueil proposé par la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye au plus proche de vous. A quoi ça sert ? A vous accompagner sur Internet lorsque les démarches administratives ne peuvent être faites autrement.

Vous n'avez pas d'ordinateur ? Vous avez du mal à vous servir d'internet ? Vous avez besoin de faire une demande de carte grise, de permis de conduire (site ANTS) ; d'obtenir une attestation de la CAF ou de la CPAM ; de créer un espace personnel pour les impôts ou Améli ?

Contactez l'Espace Services Publics, une personne vous accompagnera en toute confidentialité pour faciliter vos contacts « numériques ». Vous pouvez également avoir un rendez-vous avec un(e) conseiller(ère) professionnel(le) grâce à la visioconférence et converser ainsi avec la CAF, CPAM, ADIL, CARSAT, Maison de la Justice... Pour prendre rendez-vous : 06 30 00 02 50 ou 02 38 05 18 03.

Les actions en faveur des familles

Vous recherchez une place en multi-accueil, une assistante maternelle ou une garde à domicile ? Adressez-vous au guichet unique. Il renseigne sur les démarches et accompagne les parents dans leur recherche d'un mode d'accueil sur tout le territoire de la communauté de communes. Contact par mail : guichetunique.pe@cc-berryloirepuisaye.fr

- **Le Lieu d'accueil enfants parents (LAEP) « La Marelle »**

« La marelle » propose un espace convivial et chaleureux où les enfants de moins de 6 ans sont accueillis avec leurs parents ou un adulte proche, au pôle petite enfance à Briare, à la salle des fêtes à Ouzouër-sur-Trézée ainsi qu'au centre médico-social à Châtillon-sur-Loire. L'accueil est assuré par des professionnelles qualifiées. Horaires : A Briare : les mercredis de 9h15 à 11h45 - A Châtillon-sur-Loire : les jeudis de 15h à 17h30 - A Ouzouër-sur-Trézée : les mercredis de 15h à 17h30. Renseignements : laep@cc-berryloirepuisaye.fr

- **Le cercle-Maman-Bébé**

Ces rencontres proposent un temps de parole, d'écoute et d'intimité, entre mamans en toute confiance. Un thème différent à chaque séance, tels que : portage de bébé, maux de grossesse, désir d'enfant... Horaires : A Briare, au pôle petite enfance : le premier lundi du mois de 9h30 à 11h30.

- **Cultur'Ados**

Ce dispositif, proposé par la Communauté de Communes en collaboration avec la Ligue de l'enseignement, vise à proposer aux adolescents (10-18 ans) de notre territoire des activités pendant les temps hors scolaires. Ces activités sont proposées sur plusieurs communes en alternance (Bonny-sur-Loire, Cernoy-en-Berry, Châtillon-sur-Loire, Ouzouër-sur-Trézée...) les mercredis, samedis, pendant les vacances scolaires et en semaine dans les 2 collèges du territoire. Possibilité de transport pour convoyer les adolescents. Renseignements : 07 57 40 10 28.

Résidence Autonomie « Les Myosotis » à Briare

La Résidence « Les Myosotis » est une structure d'hébergement non médicalisée, composée d'appartements loués vides pour personnes valides et autonomes. Elle accueille des personnes, seules ou en couple, de plus de 60 ans. Deux types d'appartements existent : T1 ou T2. La résidence propose ses services (animations, restauration...) également aux seniors non-résidents. Vous êtes intéressé ? N'hésitez pas à venir visiter (sur rendez-vous) et vous renseigner. De plus, le restaurant est ouvert le midi pour les personnes extérieures à la résidence (inscription 48h avant). **Nouveau service** : vous êtes en convalescence et vous avez besoin d'un hébergement temporaire avant de retourner à votre domicile ? La résidence autonomie Les Myosotis vous propose 2 logements meublés à louer pour un court séjour. Renseignements : 02 38 31 30 52 ou myosotis@cc-berryloirepuisaye.fr

A propos de...

L'état-civil du 1^{er} mai au 30 novembre 2024

- **3 Naissances** : 3 filles et 2 garçons (2 de ces bébés sont nés à Ouzouër !)
- **4 Mariages**
- **Nous ont quittés** : M. Teodomiro Gironda del Mazo, M. Robert Sauvage, M. Daniel Cassier, Mme Jacqueline Henri, M. Jean-Michel Latouche, Mme. Béatrice Dubois, Mme Nathalie Tirouet, M. Fausto Menuzzo.

Bon à savoir

La Communauté de Communes Berry Loire Puisaye au service de ses habitants (suite)

Au fil de la Trézée

Habitat : aides pour l'amélioration énergétique de votre logement

L'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) conduite par la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye depuis de nombreuses années est arrivée à son terme le 31 octobre 2024. L'OPAH-RU de Briare se poursuit avec des aides bonifiées et des primes de la ville de Briare et de la communauté de communes. A partir de 2025, la Communauté de Communes proposera un accompagnement et des aides financières pour vos travaux d'amélioration de l'habitat dans le cadre d'un nouveau dispositif, le **pacte territorial**.

Urbanisme – Demande de travaux

Le service urbanisme de la Communauté de Communes instruit les demandes d'autorisations des droits du sol des 20 communes du territoire (certificats d'urbanisme opérationnels, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclaration préalable). Le service se tient à votre disposition pour vous accompagner dans leurs futures démarches et/ou demandes en cours d'instruction. L'accueil du public se fait **sur rendez-vous** du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (16h00 les mercredis et vendredis). Renseignements : 02 38 37 14 63 ou urbanisme@cc-berryloirepuisaye.fr

Assainissement collectif et non collectif

La Communauté de Communes détient la compétence assainissement collectif et non collectif. Le service se tient à votre disposition pour toutes questions liées au réseau, branchements sur le domaine public ainsi que sur les constructions, réhabilitations et les contrôles des assainissements non collectifs. Les contrôles des branchements d'assainissement collectif sont obligatoires lors d'une vente. Pour les assainissements non collectifs, la CCBLP a décidé de mettre en place une pénalité à hauteur de 400 % de la redevance en cas de non réhabilitation des installations présentant un risque sanitaire (classements P1 et P2) dans les 2 ans d'une cession immobilière. Renseignements : 02 38 37 03 84 ou assainissement@cc-berryloirepuisaye.fr

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)

Vous êtes propriétaire d'une parcelle bordant une rivière ? Vous vous demandez quels sont vos droits et devoirs en matière d'entretien ? Le service GEMAPI de la collectivité est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions. Renseignements : [02 38 37 03 84](tel:0238370384) ou rivieres@cc-berryloirepuisaye.fr

Pour suivre l'actualité de la Communauté de Communes, consultez le site internet www.cc-berryloirepuisaye.fr ou la page Facebook de la communauté de communes Berry Loire Puisaye. Pour tout renseignement concernant ces différents services et dispositifs, contactez le 02 38 37 03 84

Zoom... un tour d'horizon de l'immobilier à Ouzouër

C'est une bonne nouvelle, le marché de l'immobilier est très actif à Ouzouër ! Il est porté par une clientèle variée : cinquantenaires ou primo-accédants, jeunes familles ou familles en évolution et, bien sûr l'appel de la nature, au moment de l'épidémie de Covid, qui a favorisé l'acquisition de résidences secondaires.

Quelques chiffres sur le type d'habitat et l'évolution de la population dans notre commune selon l'INSEE (source 2020) :

- On compte 708 maisons, 68 appartements dont +/- 12% en HLM, 70 % de résidences principales. Le locatif est peu présent et souvent régi par des baux touristiques ou de courte durée.
- Suivant une tendance assez générale dans la région, la population d'Ouzouër a baissé entre 2009 (1 300 hab.) et 2019 (1 117 hab.). Mais elle s'oriente à la hausse depuis 2021 pour être totalisée à 1 142 en 2023. Et non seulement la population augmente mais elle rajeunit !

Le marché s'en trouve tonifié : enregistre une moyenne de +/- 14 ventes par an, entre particuliers ou via des professionnels.

Même si l'augmentation des taux d'emprunt ou les événements politiques influent beaucoup sur le désir d'achat, Ouzouër offre plusieurs avantages qui, souvent, emportent la décision. Les deux principaux mis en avant par les acheteurs sont la taxe foncière moins élevée que dans les communes environnantes et l'école ainsi que les services périscolaires proposés. Viennent ensuite le prix au m2 qui reste raisonnable et la bonne distance par rapport à Briare ou Gien (gare, bassin d'emplois...).



A relever en 2023 : sur le chiffre moyen de 14 transactions cité plus haut, 11 ont été conclues dans un rayon de 300 m autour de la mairie. On opte plutôt pour l'achat d'une maison existante ; l'une des raisons est vraisemblablement l'augmentation du coût des matériaux qui fait grimper la facture des travaux. Enfin, pour terminer, un indice du « bien-vivre » dans notre commune : les gens restent à Ouzouër. Les transmissions se font beaucoup plus par succession que par déménagement.

En collaboration Willy Camus & Michèle Marteau-Bouessay

Le coin des associations

Au fil de la Trézée

Ça roule pour l'OST 45 Cyclo



Toujours aussi dynamique, le Club de Vélo a fêté ses 30 ans d'existence. Il compte 25 licenciés dont certains sont présents sur des événements nationaux comme des cyclo-cross ou des cyclo sportifs.

Notons à son actif, l'organisation à Ouzouër de son 25^{ème} cyclo-cross le 28 décembre prochain et, le 2 février 2025, sa 30^{ème} Rando des Crêpes avec le succès habituel, nous en sommes certains.



N'oublions pas la Rando Rose. Après le succès de l'édition 2024 qui a levé plus de 800 € de dons, la manifestation 2025 aura lieu en octobre 2025.

En juillet 2024, une concentration régionale de jeunes cyclo-touristes a été accueillie à Ouzouër. A cette occasion le 1^{er} volet de la certification « Savoir rouler à vélo » a

été validé. Le 2^{ème} volet le sera certainement courant 2025. Cette opération se déroule en partenariat avec les écoles.

Si vous souhaitez les rejoindre, contactez pascalvatan@wanadoo.fr



Pour information : la base VTT de Briare a été inaugurée à l'automne. Elle offre une nouvelle manière de découvrir notre région, en parallèle de la Loire à Vélo ou de la Scandibérique.

Bon à savoir

Vous êtes récemment diplômés ? Inscrivez-vous dès maintenant en Mairie !

Comme chaque année en janvier, lors de ses vœux, M. le Maire se fera un plaisir de féliciter et d'encourager les nouveaux diplômés.



Agenda

- **Vœux du Maire** : vendredi 10 janvier 2025 à 18 heures – salle polyvalente Pierre Vieillard.
- Le calendrier des manifestations est à votre disposition à la mairie et sur le site de la mairie.

Bientôt une nouvelle association à Ouzouër ?

Le Club Avicole Briarais est une association créée en 1993 par Alain Chailloux, éleveur et sélectionneur de volailles. Très dynamique, le club compte parmi ses membres des champions d'Europe ou de France chacun dans leur spécialité (aviculture, cuniculture ou colombiculture), son ex-Président, Romain Bourdeau, étant lui-même juge avicole.

Sa vocation est de promouvoir des races qui constituent le patrimoine de nos terroirs et qui sont délaissées, faute d'éleveurs. Si vous souhaitez constituer ou renforcer votre poulailler, Adrien Dourado - éleveur-sélectionneur de poules naines et Président de l'association - vous conseille vivement d'acquérir des poules de race, même si elles sont un peu plus chères à l'achat. Elles sont robustes, résistantes aux maladies, souvent bonnes pondeuses et attentives à leurs poussins. C'est une façon de préserver la biodiversité. L'association n'est pas avare de quelques conseils pour ceux qui se lancent ou qui ont besoin d'un avis éclairé.

Malheureusement Covid + grippe aviaire se sont associés pour empêcher l'activité-phare du club, à savoir son Exposition Nationale Avicole qui se tenait traditionnellement début septembre regroupant pas moins d'un millier de cages et accueillant de 800 à 1 000 visiteurs.

Le souhait de l'association est de relancer son activité, avec Ouzouër pour base, et dans le respect du rythme des saisons : en février/mars, période de reproduction puis de septembre à février/mars, période de sélection.

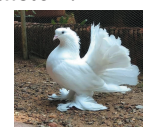
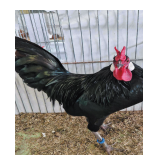
Seraient envisagés, pour 2025 et sous réserve de l'autorisation de la D.S.V. (Direction des services vétérinaire), les événements suivants :

- Bourse avicole au printemps ; expo-vente de poules, lapins, canards, pigeons, œufs fécondés
- Exposition nationale à l'automne
- Entre-temps : ateliers de partage avec les enfants des écoles.

Souhaitons que cette association trouve ses marques à Ouzouër. Elle peut nous aider à favoriser la biodiversité domestique qui est tout aussi menacée que la biodiversité sauvage. L'association compte actuellement une dizaine d'adhérents – Coût de l'adhésion : 20 €. Pour tous renseignements, contactez :

lelevage.de.la.treze@gmail.com

Et il n'y a pas que les poules ! Un coup d'œil au très romantique pigeon-roue de paon indien ou à l'oie du Bourbonnais, véritable débroussailleuse qui adore les orties...



A propos... des enfants

Au fil de la Trézée

Nouvelle organisation à l'école !!!

Pour s'adapter aux effectifs importants des niveaux CE1-CE2, les institutrices ont dû réorganiser les classes ; ainsi cette année, il y a dans les locaux de l'école élémentaire :

1 classe de CP-CE1, 1 classe de CE1-CE2 – 1 classe de CM1-CM2

Du côté de l'école maternelle, il reste une classe unique Petite Section, Moyenne section et Grande section. La Mairie accompagne la maîtresse avec deux ATSEM, une à temps complet, la seconde à temps partiel.

D'autre part, pour répondre aux besoins des élèves en primaire, il a fallu prévoir quelques travaux ; les services techniques ont notamment installé un WC supplémentaire. La bibliothèque scolaire a été aménagée en maternelle, dans l'ancienne classe des GS-CP. De nouveaux bureaux et chaises ont été achetés par la Mairie.

Les effectifs totaux étaient de **94 élèves** à la rentrée.

Mais depuis, de nouvelles inscriptions ont eu lieu...

La garderie et l'accueil de loisirs ont fait peau neuve !

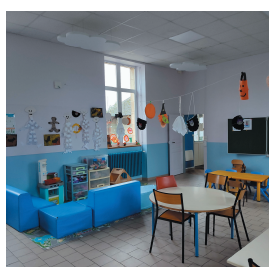
Pendant les vacances d'été, des petits lutins ont rénové les locaux ; les peintures ont été refaites et de petits nuages (isolant phonique) sont apparus au plafond.

L'aménagement complet a été revu, prévoyant de manière logique des espaces pour chaque activité et des supports pour accrocher les œuvres des enfants.

Merci aux petits lutins (j'ai nommé les services techniques bien-sûr) et aux animatrices pour le ménage, le tri et le rangement que ces travaux ont occasionnés.

Et maintenant, place aux animations !

Le thème de l'année : les enfants du Monde



A l'accueil de Loisirs, on voyage beaucoup, très confortablement installés...

Fortes hausses de fréquentation à l'Accueil de Loisirs

C'est la rançon du succès ! Une **inscription préalable mensuelle** est désormais **indispensable** car, faute de place, vous risquez un refus d'accueil en dernière minute.

Le formulaire d'inscription à l'Accueil de Loisirs est à la disposition des familles, soit à la mairie, soit sur le site Internet de la mairie. Par commodité, il est vivement conseillé de remettre le document le 15 du mois précédent, en même temps que les inscriptions à la cantine. Les inscriptions sont enregistrées en fonction de leur date de réception.

Un slogan pour la cantine !



Froid négatif et Froid positif
De nouveaux équipements
pour respecter la chaîne du froid



Par la qualité de leur accueil et le soin apporté à leurs préparations, pas moins de cinq employées s'activent pour le bien-être et le bien-manger des enfants. Chaque jour, le menu proposé permet de s'initier aux différentes saveurs, tout en respectant l'équilibre alimentaire.

La cantine, un service qui fonctionne bien !



Histoire et patrimoine

L'église de notre village est consacrée à Saint-Martin Elle a été bâtie entre le XII^{ème} et le XIII^{ème} siècle – à l'initiative de Guillaume de Toucy, évêque d'Auxerre – à l'emplacement d'un oratoire qui lui-même marquait une des

étapes des reliques de Saint Martin, lors de leur translation de Chablis à Tours au IX^{ème} siècle. Ce moine, devenu évêque de Tours, a vécu au IV^{ème} siècle, au tout début du christianisme. Très charismatique, il est toujours présent dans tous les domaines de notre vie courante et les illustrations en sont nombreuses.

Ainsi 220 communes de France portent le nom de Martin et 3 700 églises lui sont dédiées (11 000 églises dans le monde et 12 cathédrales en Europe).

Martin est le patronyme le plus répandu en France. 7 000 familles, soit environ 250 000 personnes, le portent sans avoir pour autant de lien de parenté. Il devance Bernard, Thomas et Petit. Nous le trouvons représenté à l'étranger avec les Martens, Martinez, Martini, etc.

On peut citer des noms d'oiseaux : martin-pêcheur, busard-martin, martinet. Une poire est nommée « la martin sec ».

On retrouve également le nom de Martin dans de nombreux dictons qui sont révélateurs de l'empreinte qu'il avait dans les campagnes :

L'été de la St Martin

Il n'y a pas qu'un âne qui s'appelle Martin

Si l'hiver va droit son chemin, vous l'aurez à la St Martin

Si tu veux avoir du grain, sème ton blé à la St Martin

Si les rivières débordent avant la St Martin, elles sont toujours là ou en chemin.



Photo Yves Danjon

Plusieurs corporations se sont placées sous la protection de St Martin : les cavaliers, les militaires, les voyageurs. Les maréchaux ferrants le vénéraient en souvenir de son âne. Il a aussi été choisi par les tailleurs, les fourreurs, les drapiers... et les mendiants. Son bâton de route devint lui-même populaire : Jeanne d'Arc ne se séparait jamais de son « martin », nom qu'elle avait donné à son bâton.

A Ouzouër, outre notre église, nous avons une rue Saint-Martin qui était, dès le haut Moyen-Age, le chemin qui menait de la Loire à Auxerre. Une croix dite de Saint-Martin, érigée au XVI^{ème} siècle à l'angle de la rue Chaude et de la rue du Plat d'Étain, marquait l'entrée du village. Autrefois, l'écluse Notre-Dame (2^{ème} en quittant Ouzouër en direction de Rogny) portait le nom de Saint-Martin.

Le grand voyageur que fut Saint Martin a acquis un tel rayonnement que son nom s'est répandu au fil des siècles dans notre mémoire collective.



Comme l'an passé, le choix est offert à nos aînés entre un colis de Noël ou un repas organisé dans la salle polyvalente Pierre Vieillard. Le **repas** a lieu **le dimanche 15 décembre**. Il est concocté par le traiteur Amaury Bonnard et Les Mauvais Garçons du Loiret se chargent de l'animation. **Les colis-cadeaux**, eux, seront disponibles dès le **lundi 16 décembre après-midi**, le **mardi 17** et **mercredi 18 décembre**, aux horaires d'ouverture de la mairie. Bien entendu, une distribution est organisée pour tous ceux qui résident en EPHAD.

Et pour finir en lumière



Qui seront les gagnants de notre concours des Illuminations de Noël ?

Vous le saurez le 10 janvier 2025



Mairie d'Ouzouër sur Trézée

1 rue Grande - 45250 Ouzouër sur Trézée

Tel : 02 38 31 93 90 - Fax : 02 38 29 60 00 - mairie-secretariatg@ouzouer-trezee.fr

Lettre gratuite d'information des habitants de la commune d'Ouzouër sur Trézée

Directeur de la publication : Denis Gervais, maire

Conception et réalisation : Michèle Marteau-Bouessay, conseillère - Impression : Imprimerie Centrale Gien

